

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Tricastin-Detection-tardive-de-l>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Tricastin : Détection tardive de l'indisponibilité d'un ventilateur du système de ventilation de la salle des commandes du réacteur 3**

8 mars 2021

France : Tricastin : Détection tardive de l'indisponibilité d'un ventilateur du système de ventilation de la salle des commandes du réacteur 3

Le 8 mars 2021, EDF a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un événement significatif pour la sûreté relatif à la détection tardive de l'indisponibilité d'un ventilateur du système de ventilation et de filtration de la salle des commandes du réacteur 3 de la centrale nucléaire du Tricastin.

Ce que dit l'ASN

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Detection-tardive-de-l-indisponibilite-d-un-ventilateur>

Le 8 mars 2021, EDF a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un événement significatif pour la sûreté relatif à la détection tardive de l'indisponibilité d'un ventilateur du système de ventilation et de filtration de la salle des commandes du réacteur 3 de la centrale nucléaire du Tricastin.

La salle de commande est équipée d'un circuit de ventilation et de filtration de l'air extérieur afin de maintenir des conditions d'ambiance compatibles avec un séjour du personnel. En particulier, un dispositif de filtration d'iode est présent en cas d'accident entraînant des rejets radioactifs sur le site. Ce dispositif comprend notamment deux ventilateurs redondants, capable d'assurer chacun la fonction de filtration.

Dans le cadre d'une campagne d'essai sur les systèmes de ventilation de la centrale, des mesures de débit ont montré que l'un des deux ventilateurs du système d'extraction d'iode de la

salle des commandes présentait un débit inférieur aux exigences de sûreté du réacteur.

Les investigations réalisées ont montré que cet écart était dû à l'inversion du sens de rotation du ventilateur, du fait de mauvais branchements. Ces branchements ont immédiatement été repris et le débit conforme a été rétabli et vérifié.

Les investigations sont en cours pour déterminer la durée exacte de l'indisponibilité, mais elle est supérieure à celle fixée par les règles générales d'exploitation¹ du réacteur, fixée à trois jours.

Cet événement n'a eu aucune conséquence sur l'installation, l'environnement, ou le personnel. En cas de nécessité, le deuxième ventilateur du système de ventilation de la salle des commandes, permettant d'assurer seul la fonction, est resté disponible.

Toutefois, compte tenu de la détection tardive de l'indisponibilité partielle ou totale d'un système requis par les règles générales d'exploitation, cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.

1. Les RGE (Règles générales d'exploitation) sont un recueil de règles approuvées par l'ASN qui définissent le domaine autorisé de fonctionnement de l'installation et les prescriptions de conduite associées. Classement INES de l'incident 1